

COLLOQUE DE SORBONNE AFFAIRES/FINANCE

Mardi 8 décembre 2026

Salle 6 - Centre Panthéon
12 place du Panthéon
75005 - Paris

Droit des affaires et droit des contrats dix ans après la réforme : entre interrogations, confrontations et complémentarité

Inscription : urlr.me/jqNE28

Contact : irjs@univ-paris1.fr

8h30

Accueil des participants

9h

Propos introductifs

Romain Dumont, *Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

La place du régime contractuel en droit des sociétés : éclairages

9h15

Manon Desbat : *ATER à l'École de droit de la Sorbonne* - Nullités en droit des contrats et nullités en droit des sociétés : entre convergences et divergences après les réformes de 2016 et 2025

Discutant : **Edmond Schlumberger**, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne*

9h50

Laure Toe : *Doctorante à l'École de droit de la Sorbonne, ATER à l'Université Paris Nanterre* - Le droit des contrats confronté à la reprise des actes préparatoires à l'immatriculation de la société et à l'adhésion aux pactes d'associés

Discutant : **Didier Poracchia**, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne*

Complémentarité ou exclusion du droit commun des contrats en droit économique – le traitement du déséquilibre significatif

10h25

Ridhwane Allouche : *Doctorant contractuel à l'École de droit de la Sorbonne* - L'articulation des régimes du déséquilibre significatif dans les contrats d'affaires depuis l'introduction de l'article 1171 du Code civil

Discutant : **Martine Behar-Touchais**, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne*

11h

Pause

Mise en perspective du droit des contrats, des sûretés et des garanties

11h20

Léo Rosenzweig, *Doctorant à l'École de droit de la Sorbonne* - Réforme du droit des obligations et droit des sûretés - 10 ans plus tard

Discutant : **Philippe Dupichot**, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne*

11h55

Ingrid Rosdahl : *Docteure de l'École de droit de la Sorbonne* - Les incertitudes persistantes du régime de l'inopposabilité des exceptions 10 ans après

Discutant : **Maxime Julienne**, *Professeur à l'Université Paris-Saclay*

12h30

Discussions avec la salle

13h

Fin du colloque